



## Projet de loi El Khomri :

### Nouvelle journée de mobilisation le 5 juillet

30 juin 2016

Communiqué de la confédération CGT du mardi 28 juin 2016 :

#### **Loi Travail : au contraire de l'essoufflement, une détermination croissante**

**704.129 votations ont été remises ce matin au service de la présidence de la république venant de 15.796 bureaux de vote, avec une expression de 91,99% pour le retrait du projet de loi travail.**

Résultat obtenu en à peine 3 semaines. Un premier comptage, l'activité intense de la période n'ayant pas permis à toutes les structures de faire remonter leurs chiffrages. D'où notre décision de faire perdurer la votation jusqu'au 5 juillet, jour d'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale.

Ce premier résultat n'en est pas moins un véritable succès de participation et, ceux qui prônent la démocratie à l'entreprise, la prise en compte de l'avis des salariés feraient bien de le prendre en compte et d'entendre la voix de la raison et du peuple, nul doute que d'ici le 5 juillet ce sera plus d'un million de votations qui seront recueillies, ne pas entendre, de leur part, serait nier l'expression démocratique qu'ils vantent tant.

**Près de 200 000 manifestants à travers plus de 91 initiatives sont comptabilisés.**

**Aujourd'hui, le mouvement ne cesse de s'élargir à de nouvelles professions** telles les salariés de la restauration scolaire de Lyon.

**A Paris la mobilisation ne décroît pas non plus, 60.000 manifestants**, même si une fois de plus des dysfonctionnements notoires dans les consignes données aux forces de l'ordre sont avérés. En effet,

sans même en avoir été prévenus, des chemins d'accès à la place de la Bastille ont été interdits à nombre de camionnettes avec ballons de structures, mais pire, il en a été de même pour les manifestants à pieds. Pour ceux qui ont pu accéder, une fouille au corps quasi au sens propre du terme était pratiquée, un tel zèle ne peut qu'interroger.

**Qu'à cela ne tienne, à Paris comme ailleurs, la détermination reste. La loi travail est toujours rejetée par 70% de la population et la mobilisation est partagée et soutenue par 62%.**

Le gouvernement ne peut rester sans considération face à cette réalité, ce même gouvernement qui ne cesse d'évoquer le respect de la démocratie, parole du président de la République lundi à propos du référendum en Angleterre, dixit « il faut savoir entendre la voix des peuples », la CGT est pleinement d'accord, charge aux pouvoirs en place d'assumer leurs responsabilités.

La rencontre de demain avec le Premier Ministre et la Ministre du travail en est l'occasion.

**L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL a d'ores et déjà programmée une nouvelle journée de grève et de manifestation le 5 juillet, jour d'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale. La loi travail est et restera inacceptable, la CGT y est opposée** et exige la suspension des débats parlementaires et la suppression des articles qui en sont la colonne vertébrale au profit d'une véritable négociation de loi de progrès social.

**Depuis des semaines, des mois, rien n'arrête la mobilisation, ni l'unité de 7 organisations syndicales et de jeunesse. C'est que l'enjeu est considérable pour les jeunes comme pour tous les salariés du privé mais aussi du public.**

Depuis un siècle, c'est le droit le plus favorable aux salariés qui prévaut : la loi prime sur l'accord de branche, qui prime sur l'accord d'entreprise, sauf si l'accord de branche ou d'entreprise est plus favorable. C'est ce qu'on appelle la hiérarchie des normes. Ce principe est la pierre angulaire du droit du travail.

**Le projet de loi « Travail » vise à inverser cette hiérarchie des normes.** Ainsi si cette loi passait, ce serait l'accord d'entreprise qui prévaudrait sur l'accord de branche, et même sur le contrat de travail, aboutissant à individualiser les droits des salariés, et permettant ainsi de les soumettre aux chantages patronaux avec l'instauration de relations de gré à gré entre le travailleur et son employeur.

**La tentative de mise en place du RIFSEEP pour les ITA de l'INRA procède d'ailleurs de la même logique d'individualisation** : des primes attribuées individuellement, avec des montants variables, passant par-dessus les garanties collectives statutaires et mettant en concurrence les personnels... Nous y reviendrons la semaine prochaine.... **Ne nous y trompons pas : l'abaissement des garanties collectives et du Code du Travail dans le secteur privé confortera les attaques contre le Service Public** et en justifiera même de nouvelles. Les fonctionnaires seront tôt ou tard impactés.

**Pour exiger le retrait du projet de loi  
et gagner sur nos revendications :  
le mardi 5 juillet 2016,  
tous en grève et dans les manifestations !**

## **EN JUILLET, ON CONTINUE !**

- ▶ POUR le retrait du projet de loi El Khomri
- ▶ POUR des droits renforcés et contre l'arbitraire patronal
- ▶ POUR l'amélioration des conditions de travail
- ▶ POUR l'annulation du RIFSEEP
- ▶ POUR une revalorisation du point d'indice qui aille au-delà des miettes annoncées
- ▶ POUR l'intégration des primes dans les salaires
- ▶ POUR la défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires

---

Renforcez un syndicat de luttes : **Adhérez à la CGT !**



**Syndicat National CGT-INRA** RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole

Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) - Sites: <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>